

## **Stages ouvert aux professionnels thérapeutes en exercice ou en cours de formation.**

Pour l'année prochaine, j'ai décidé d'ouvrir deux formations concernant les professionnels du bien-être et du développement personnel en situation d'exercice ou de formation. Il s'agit de deux longs week-end de quatre jours :

- « Identifier les difficultés du thérapeute praticien et savoir adapter sa pratique en présence de personnalités culpabilisées et abandonniques ».

Ces quatre journées proposeront à la fois un travail de co-vision et supervision mais aussi la définition d'un cadre de thérapie qui vous convienne au mieux, la recherche de votre juste positionnement en cabinet et enfin l'adaptation du cadre et des interventions en fonction des personnes accueillies.

- « Devenir animateur de stage autour de la dépendance affective ».

Quatre journées à nouveau ouvertes uniquement aux personnes qui réunissent deux conditions :

\* avoir suivi un cycle complet de stage autour de la dépendance affective ou avoir bénéficié d'un suivi individuel en cabinet.

\* avoir accompli le premier stage.

J'ai décidé de proposer cette formation pour ceux et celles d'entre vous qui auraient envie d'animer des stages sous le label « Renoncer à la dépendance affective ». Devenir animateur impliquant une pratique sur certains temps du stage de neuf mois divisé en trois week-end que je proposerais à nouveau de septembre 2018 à juin 2019. La validation de la formation complète vous permettra de proposer des stages en autonomie accompagnée au départ, puis total par la suite, de bénéficier de mes supports, de régulation, de mettre en place un site commun sous des conditions à définir.

Afin de me décider sur la mise en place de ces deux formations j'écris à ceux et celles d'entre vous qui me semblent susceptibles d'être intéressés pour le premier ou le second stage.

Les stages auront lieu du vendredi 9h00 au lundi 16h00, Les horaires de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 sauf le dernier jour (16h00). Le tarif des formations est de quatre cent cinquante euros. Le nombre minimum de participants au stage est de 6 stagiaires.

J'ai besoin de vos réponses à ces questions :

- L'un des deux stages vous intéresse-t-il ? Lequel ?
- Quelles dates vous conviendraient le mieux ?

Pour le premier : Du 16 au 19 mars ou du 23 au 26 mars.

Pour le second : Du 10 au 13 mai ou du 25 au 28 mai.

- Pouvez-vous demander une prise en charge par votre organisme d'accès à la formation continue si je demande mon numéro d'agrément ? Y avez-vous un intérêt ?

Merci de vos réponses qui vont me permettre de planifier mon année 2018.

Bien cordialement

Catherine Dupont